

RÉGINE CROUET

PRÉSIDENTE DE JC LOGISTIQUE



«Une bonne connaissance
du matériel pour une
réponse claire et précise»

AVIS

de loueur

FICHE D'IDENTITÉ

INSTALLÉE À FRESSE-SUR-MOSELLE (88), JC LOGISTIQUE EST UNE ENTREPRISE DE SERVICES ET DE LOCATION DE MATÉRIEL DE 15 PERSONNES, DONT LA RELATION CLIENT EST AU CENTRE DE SA STRATÉGIE.

BTP MAGAZINE : QUELLES SONT VOS ACTIVITÉS ?

Régine Crouet : L'activité principale de JC Logistique est la location de matériel pour le BTP et l'Industrie. Nous disposons d'un parc de 70 000 matériels et 3 000 références. Nous opérons également dans les domaines de la logistique de chantier, la location de véhicules PL, VUL, pour les TP et Industries, et le transport de matériels avec grutage. Nous menons d'autres activités comme le montage et la location d'échafaudage ainsi que l'installation de bases vie modulaires. Notre force est une bonne connaissance du matériel acquise sur le terrain grâce à nos racines issues du groupe Livio Peduzzi. Notre savoir faire nous permet d'être sans cesse à l'écoute de nos clients. D'ailleurs, notre prestation ne s'arrête pas à la livraison, car grâce à nos prestations de

services, nous accompagnons les clients tout au long de leurs projets.

BTP M. : QUELS SONT VOS CRITÈRES DE CHOIX POUR LES COFFRAGES ?

R. C. : La durée moyenne de location des trains de banches est de 4 à 6 mois. Nos critères de choix pour les coffrages sont leur facilité d'utilisation, la rapidité d'exécution, la fiabilité et la durabilité du coffrage. La polyvalence et la rationalisation du matériel permettent aux utilisateurs de travailler en toute sécurité. Nos choix sont également arbitrés grâce aux groupes de travail réalisés avec les utilisateurs de matériel "c'est ceux qui font qui savent", ainsi que par des retours permanents et notamment avec "un point du jour" quotidien réalisé avec nos salariés sur les retours chantiers.

L'application de la politique de Lean Management permet les échanges permanents et les retours terrain pour que la réponse apportée à nos clients soit pertinente ; il nous faut une bonne connaissance du matériel pour que cette réponse soit claire et précise.

BTP M. : QUELLES SONT LES CONTRAINTES D'UN LOUEUR DE MATÉRIELS ?

R. C. : Les contraintes sont la conformité du matériel, le respect des délais des clients, les normes en matière de sécurité et d'environnement. Mais la satisfaction du client est également une contrainte dont on doit tenir compte. C'est pour cela que nous avons instauré la règle des 5B : Bon matériel ; Bon état ; Bonne personne ; Bon endroit ; Bon moment. Avec un 6^e et ce n'est pas une option, ni le moindre... dans la Bonne humeur !

BTP M. : EST-CE LA MARQUE DU COFFRAGE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE EN LOCATION ?

R. C. : En collaboration avec nos fournisseurs, nous nous sommes engagés en particulier avec Péri. Nous bénéficions d'un partenariat dans lequel nos fournisseurs mènent des actions de formation, nous permettant d'acquérir une meilleure connaissance du matériel et de son utilisation. Nos fournisseurs nous assistent en amont sur les chantiers et ils n'hésitent pas à aller sur le terrain. Avec Péri, il s'agit d'une relation historique depuis les années 70 et d'un vrai partenariat de franchise et surtout de confiance !

Propos recueillis par Christine Raynaud

btp
magazine

matériels

Formation
Pour en finir
avec les idées
préconçues !

échos

IKEA Bayonne
Plus de
300 pieux !

travaux